



# COMITE DIRECTEUR

## PROCES-VERBAL N° 06

Page 1 sur 6

### PV N° 6 - Réunion du 12 novembre 2025 à 19h00

#### Présents :

**Présidente de séance :** Mme Pierrette BARROT,

#### Membres présents :

Mmes Andrée CARROT, Vanessa HERMANT

MM. Jean-Luc BOLLATI, Bernard CHATEAUGIRON, Georges CASCARINO, Jean-François DECHAUX, Eric CORNIER, François DUPUY, Miguel ELVIRA-RUIZ, Fabrice EREAU, Pascal FOURNIER, Luis REIS LAGARTO, Eric REPENTIN,

**Invitée présente :** Mme Marilyne PINARD (représentante du personnel),

#### Membres absents excusés :

Mme Isabelle RADJAI, MM. Damien ANDRE, Jérôme BOUQUET, Vincent BALLUET, Philippe BRAVIN, Jamel KOUROGHLI, Mario PAGNOUX, Christian VALDEC, Nicolas MILLET (président CDA)

**Invités présents en visioconférence.** Mrs Jacques MOQUAY, Julien DROINEAU,

**Invités absents excusés :** Karl ATEBA MEBO (CTD/PPF), Johann PORCHERON (CTD/DAP)

Mme la Présidente ouvre la séance en accueillant tous les membres.

#### 1) Approbation du Procès-verbal

Mme la Présidente présente au vote le procès-verbal du 14 octobre 2025. A la suite d'une demande de modification, le PV corrigé est proposé aux membres présents. M. le Secrétaire Général en fait lecture et porte au vote des membres.

*Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité le procès-verbal corrigé.*

#### 2) Informations de Mme la Présidente :

Mme la Présidente communique aux membres différents sujets :

- ☛ La situation du nombre de licenciés du District 17 s'élève à 16188 au 12 novembre 2025. Le constat laisse apparaître un léger fléchissement par rapport à la saison dernière à la même période. Il est notable que cette tendance est générale au sein de la fédération.
- ☛ Elle fait un retour sur les premiers résultats des études menées par le groupe de pilotage sur le devenir du parc immobilier de la LFNA.
- ☛ Elle fait un point sur la réunion de la Commission régionale du FAFA du 4 novembre 2025. Le Projet Territorial FAFA Equipements et transports 2025-2026 a été validé par la Ligue et l'ensemble des Présidents de district présents et/ou représentés.
- ☛ Elle évoque la première réunion du Conseil Consultatif des clubs amateurs qui s'est tenue à Paris à la FFF. Plusieurs thèmes ont été abordés dont celui du « football des enfants ». Mme la Présidente en fait un retour et animera ce groupe de travail avec la participation de présidents de clubs. Elle fait état de sa grande déception, le football féminin n'ayant pas été un sujet prioritaire par les représentants des clubs amateurs.



# COMITE DIRECTEUR

## PROCES-VERBAL N° 06

Page 2 sur 6

### 2) Situation financière :

M. Bernard CHATEAUGIRON, Trésorier Général, fait un point sur la situation financière :

- Compte courant : 76 970 €
- Compte épargne : 78.035 €

Il revient sur l'opération « Octobre rose » le 18 octobre 2025. La recette d'un montant de 210€ réalisée par le club support, AUNIS FUTSAL, a été totalement reversé à la Ligue contre le cancer. A ce titre, Il propose aux membres présents de faire un don d'un montant de 250€.

*Les membres du Comité Directeur valident, à l'unanimité, l'attribution de la somme proposée.*

M. le Trésorier Général fait lecture des comptes annuels arrêtés au 30 juin 2025 et établis par notre cabinet comptable, expliquant quelques données afin d'en faciliter la compréhension. Il présente également le budget prévisionnel 2025-2026.

M. le Trésorier Général présente au vote les différents rapports financiers qui seront présentés lors de la prochaine AG Financière le 28 novembre à Jonzac.

*Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité lesdits rapports.*

Il note, toutefois, des dépenses conjoncturelles importantes émanant de situations nouvelles :

- ☞ Départ en retraite d'un agent administratif
- ☞ Recrutement d'une remplaçante avec période de tuilage
- ☞ Contrat d'apprentissage en BEF en soutien des cadres techniques

En appui des présentations, Mme la Présidente précise que les perspectives d'attribution des subventions s'orientent d'une manière générale à la baisse (exemple la dotation départementale). Cependant les subventions de la LFNA devraient restées identiques.

Elle réaffirme la nécessité de porter une vigilance accrue quant à l'usage de nos finances.

### 3) Validation des aides aux section sportives :

Mme la Présidente présente le montant global des aides financières versées aux sections sportives et d'animations pour l'exercice 2024-2025, lequel s'élève à 9.362€.

M. le Secrétaire Général présente au vote le résultat.

*Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité la répartition des sommes versées.*

### 4) Validation Modificatif Ordre du Jour – AG Financière du 28 Nov. 2025 :

M. le Secrétaire Général présent au vote la modification de l'ordre du jour de l'AG Financière du 28 novembre 2025. (Annexe 1)

*Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité la modification du l'ordre du jour.*

### 5) Validation renouvellement Commissaire aux comptes :

M. le Secrétaire Général présente au vote le renouvellement du commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans.

*Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité le renouvellement du commissaire aux comptes.*

### 6) Validation admission / démission membres cooptés :

M. le Secrétaire Général présente au vote les mouvements relatifs à différentes commissions (démission, admissions) :



# COMITE DIRECTEUR

## PROCES-VERBAL N° 06

Page 3 sur 6

### a) Démission :

- ⇒ Commission discipline
  - **M. AZOUAGH Rachid**

*Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité la démission.*

### b) Admission :

- ⇒ Commission de l'Engagement
  - **Mme BARROIS Karine**
  - **Mme GASSIAN Laure**
  - **Mme AUPAGE Emilie**
  - **Mme RADJAI Isabelle**
  - **M. BOLLATI J. Luc**

*Les membres du Comité Directeur valident les admissions : Contre = 0 ; Abstention = 1 ; Pour = 13*

- ⇒ Commission d'appel.
  - **M. AZOUAGH Rachid**

*Les membres du Comité Directeur valident l'admission : Contre = 0 ; Abstention = 1 ; Pour = 13*

### 7) Validation entente :

M. le Secrétaire Général présente au vote la création d'une nouvelle entente (ci-après) au titre de la saison 2025-2026.

#### FEMININES JEUNES :

U6F - U13F - US SAUJON / ENT. ST SORNIN - NIEULLE/SEUDRE - LE GUA (ENSG) / PRESQU'ILE F.C. (PFC) / S.C. ST JEAN D'ANGELY (SCA)

Le résultat du vote du Comité Directeur est : Contre = 0 ; Abstention = 3 ; Pour = 11

*L'entente est validée pour la saison 2025-2026.*

### 8) Validation ordre du jour de l'AG Financière du 28 novembre 2025 :

M. le Secrétaire Général présente au vote, l'ordre du jour (*annexe 1*) de l'Assemblée Générale Financière qui aura lieu le vendredi 28 novembre 2025 à Jonzac.

*Les membres du Comité Directeur valident, à l'unanimité, l'ordre du jour présenté.*

### 9) Tour de table – Questions diverses :

#### a. C.D Statuts de l'Arbitrage :

**M. Jean-François DECHAUX**, Président, souhaite disposer de la liste des derniers arbitres formés pour le suivi du statut de l'arbitrage.

Soulève une réflexion sur la marche à suivre des arbitres quittant leur club !

S'agissant de l'organisation de séance de formation au matériel de visioconférence du District, M. le Secrétaire Général l'informe des préparatifs en cours.

#### b. Mme Andrée CARROT :

Informé les membres que le club de Périgny participera à une action d'engagement citoyenne en participant à l'opération de collecte de denrées alimentaire pour les plus démunis avec la Banque Alimentaire de la ville.



# COMITE DIRECTEUR

## PROCES-VERBAL N° 06

Page 4 sur 6

### c. C.D Discipline :

**M. Georges CASCARINO**, Président, fait part de sa satisfaction quant au nombre de candidats « Arbitre de club » ayant participé à la formation diligentée par le District (38 en 2025 vs 15 en 2024). Il précise que tout officiel supplémentaire représente une aide appréciable pour le monde de l'arbitrage. Il propose une réflexion pour une gratuité de la licence dirigeant.

Il précise l'arrivée de deux nouveaux membres au sein de la Commission de Discipline.

### d. C.D de l'Arbitrage

**M. Julien DROINEAU** développe les sujets suivants :

La FIA à Royan du 25 au 27 octobre 2025 : très bien passée, bonne tenue et public très investi.

Toutefois, il soulève les difficultés d'organisation de cette formation. En effet, beaucoup de directives reçus de la part de la LFNA ne correspondaient pas aux attendus de formation. Ainsi, des adaptations ont été nécessaire pour assurer une formation de qualité.

Un reportage vidéo est en cours de réalisation pour diffusion ultérieure.

### e. C.D Terrains et FAFA

**M. François DUPUY**, Président, informe du traitement d'un nombre important de dossier d'infrastructures entraînant un nombre tout aussi important de visites pour vérification et validation.

Concernant le FAFA, l'examen des dossiers, en cours d'instruction, présente une charge d'étude conséquente.

### f. C.D Championnats, Coupes et Challenges :

En l'absence de **M. Jérôme BOUQUET**, Président, **M. Eric REPENTIN** assure l'intérim. Il fait un rappel des qualifications des clubs au titre de la Coupe de France et de la Coupe Nouvelle Aquitaine.

### g. C.D Jeunes :

**M. Luis REIS LAGARTO** fait un retour sur la visite des plateaux du foot animation. Il informe de la mise en place de contrôles relatifs aux obligations jeunes des clubs (cf. : Art 8 du RG seniors).

En suivant, **M. Fabrice EREAU**, Président, fait un retour des travaux de la Commission Régionale des jeunes sur les futurs formats des championnats LFNA et interdistricts. Dans ce contexte, chaque District est chargé de soumettre des premières propositions et orientations qui pourraient intervenir dans la construction des championnats départementaux.

En parallèle, se pose la question de la catégorie U19 pour le futur. Considérant que la LFNA supprimera cette compétition, quelle proposition d'épreuve peut être présentée par les Districts ?

### f. C.D Foot Féminin :

**M. Eric CORNIER**, Président, communique sur les sujets suivants :

- ☞ Il remercie la CDA des efforts de désignation d'arbitres sur les rencontres féminines jeunes à 11.
- ☞ Il exprime sa satisfaction de l'excellente organisation de la journée « Octobre Rose » en partenariat avec le club d'Aunis Sud Futsal à Aigrefeuille. Parfait déroulement, journée très appréciée.
- ☞ Il souligne que malgré le manque d'engagement d'équipe U18F à 11, qui a mis en délicatesse la construction d'un championnat cohérent et suffisamment performant, la deuxième phase des U18 F sera organisée comme suit :
  - **GFCO et AS LA BAIE** seront intégrés dans une complétion interdistrict rassemblant les équipes des Districts 17, 16, 79, 86.
  - **US AIGREFEUILLE et ES SAINTES** accèdent au championnat LFNA Elite



# COMITE DIRECTEUR

## PROCES-VERBAL N° 06

Page 5 sur 6

- ☞ Il informe de la tenue d'une réunion de travail à la LFNA pour les championnats féminins du futur le 29 novembre au Haillan.

### 10. Divers

**M. ELVIRA RUIZ**, Vice-président délégué, fait un compte rendu des différentes réunions auxquelles il a assisté :

- ☞ Réunion avec les Districts 16, 17 ,79 et 87 pour le projet d'organisation d'un Challenge Poitou-Charentes réservé aux équipes de D1 seniors.
- ☞ D'une réunion de travail, accompagné de **M. Christian VALDEC**, le vendredi 14 novembre avec le représentant du Crédit Agricole, visant à identifier les besoins pour le futur des locaux du District (réhabilitation ? changement de destination ?)
- ☞ Il félicite le club de Périgny pour sa participation au 7<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France et précise qu'en cas de qualification - souhaitée - il recevra le vainqueur de la rencontre opposant Montmorillon (R2) à Beaucouzé (R1).

**Mme la Présidente** termine la réunion en annonçant :

- ☞ son déplacement à la FFF les 21 et 22 novembre pour participer aux COMEX et à la conférence nationale du football.
- ☞ le recrutement de **Mme Hélène VERDON** au 1<sup>er</sup> novembre 2025, pour remplacer **M. Jean-Christophe BRUNET** en partance à la retraite à la fin cette fin d'année.

Fin de séance à 21h30.

**Original signé**

Pierrette BARROT

Présidente de séance

Jean-Luc BOLLATI

Secrétaire de séance



# COMITE DIRECTEUR

PROCES-VERBAL N° 06

Page 6 sur 6

## ANNEXE 1



LIGUE DE FOOTBALL  
NOUVELLE-AQUITAINE

## DISTRICT DE FOOTBALL CHARENTE-MARITIME

### ORDRE DU JOUR DEFINITIF ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invités à assister à l'Assemblée Générale Financière du District de Football qui se déroulera le :

**VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025 A 19H00**  
**Salle des Fêtes**  
**3 rue du Château, 17500 Jonzac**

Dans l'attente de se rencontrer, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations sportives.

Pierrette BARROT Présidente

#### ORDRE DU JOUR

##### Assemblée Générale Financière

1. Allocution de bienvenue de Mr. **Christophe CABRI**, Maire de Jonzac et Conseiller Départemental
2. Intervention de Mr. **Nicolas HERON**, Président du club de F.C. SEVIGNE JONZAC ST GERMAIN
3. Intervention de Mme **Pierrette BARROT**, Présidente du District de Football de Charente Maritime.
4. Ouverture de l'AG Financière et intervention de la Présidente, Mme **Pierrette BARROT**.
5. Adoption du PV de l'AG Ordinaire et Extraordinaire du 20 juin 2025 à Cozes (vote)
6. Présentation du bilan financier 2024/25 par M. **Bernard CHATEAUGIRON**, Trésorier Général (vote)
7. Intervention du Commissaire aux comptes et certification (vote)
8. Affectation du résultat de l'exercice comptable (vote)
9. Présentation du budget prévisionnel 2025/26 (vote)
10. Renouvellement du Commissaire aux comptes (vote)
11. Questions diverses sur le budget.
12. PAUSE
13. Informations de la Présidente
14. Intervention de M. **Arthur DROUAUD**, chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).
15. Résultats des votes
16. Clôture de l'Assemblée Générale Financière.
17. Remise décorations et récompenses
18. Buffet dinatoire (participation 17€ par personne. Offert aux médaillés.)

#### RAPPEL IMPORTANT :

La présence des clubs à l'A.G.F. est obligatoire, une amende de 115 € sera infligée aux clubs non représentés. Seul le président ou le secrétaire est habilité à représenter son club. Tout autre dirigeant doit posséder un pouvoir signé du président. Une seule personne ne peut représenter que deux clubs, le sien et un autre et doit posséder une licence en cours de validation.